

simple sailing à l'instar
à Londres que M. Com-
mes millions dont il a be-
l'Atlantique, la future
il serait, bien entendu,

l'homme autrichien a
de Bade; le joueur
00 fr.

à Vienne un nouveau
Ce journal ne sera sub-
ment autrichien, ni par
; mais on ajoute qu'il
gouvernement turc.
nouvelles : J.-E. RABUTÔT.

RANGÈRES.

ordres signale un fait
voir de graves consé-
x chefs de la révolte,
à reine d'Ihansi et la
x un traité offensif et
forces considérables;
ments indigènes qui
cette situation nou-
et pour l'avenir des
it : J.-E. RABUTÔT.

LOCALE.

nous attendre à une exécution d'autant plus parfaite
que nos artistes, dont le mérite est si bien établi,
tiendront certainement à faire ressortir toute la va-
leur, toutes les beautés d'une œuvre presque dijonnaise.

L'orage de vendredi a exercé de très-grands ravages dans plusieurs communes de nos environs. On cite, entre autres, le territoire de Messigny, fort accidenté, comme on sait, sur lequel une trombe s'est écrasée avec une telle force, que les champs en pente sont dépouillés de toute leur terre végétale, et que les arbres qui s'y trouvent sont entièrement déracinés. Par contre, les terres ravinées se sont amoncelées à une grande hauteur au fond des *combes*, et des arbres assez élevés y sont presque tout à fait enterrés. De souvenir d'homme on n'avait vu dans cette localité de pareils dégâts. — Un fils de la veuve Fremyet, de Messigny, âgé de 11 ans, surpris par l'orage sur le bord à sec de Suzon, où il gardait des vaches, a été entraîné par le courant torrentiel descendant son lit avec la rapidité de l'éclair; le corps de ce pauvre enfant n'a été retrouvé que le lendemain de l'orage.

Dijon, 19 juillet 1858.

Monsieur,

Vendredi dernier, à une heure de l'après-midi, la foudre est tombée sur la rente de Bray et a consumé la plus notable partie de ce territoire.

dat, ainsi que sans retard les expressions de votre
titude puissent avoir le retentissement que
avons tant à cœur de leur donner; vous oblige
sensiblement, Monsieur, celui qui a l'honneur
avec les sentiments les plus distingués,

Votre très-humble serviteur,

DE LALOGNE
propriétaire de L.

Hier ont eu lieu à Montmusard quelques essais
machines à moissonner envoyées à l'Exposition
a d'abord mis à l'œuvre la moissonneuse Manny
qui a commencé par fonctionner avec assez de
culté; l'homme chargé de faire les javelles par
sait se fatiguer beaucoup et n'arrivait pas à obtenir
un bon résultat; puis à la fin pourtant elle a man-
marché, et la javelle s'est faite plus facilement.

On a passé ensuite à un instrument de plus petite
dimension, la moissonneuse Cournier, à laquelle
avait adapté une scie semblable à celle de Manny
sa marche a paru satisfaisante; de plus, elle a
la javelle au moyen d'un rateau qu'elle agitait
mouvement. L'avantage le plus sérieux que
semble présenter sur la machine Manny est d'être
moins d'expérience et moins de force de la part
personnes qui la font manœuvrer; au besoin
pourrait être conduite par des femmes et des enfants.

Après cette expérience, on a remis en mouvement
même moissonneuse Cournier avec son système de
cateurs au lieu de dents à scie, et c'est, sans con-

De nouveaux renseignements que nous recevons de Nuits confirment en grande partie les bruits que nous avons rapportés dans notre numéro d'hier, sur les tristes effets de l'orage du 16.

C'est surtout la commune de Premeaux qui a le plus souffert. On y cite une propriété contenant en vigne une étendue de 7 hectares, qui a été complètement ravagée. Il y reste à peine quelques grappes.

Et non-seulement les vignes ont été abimées par la grêle, mais les chemins de Premeaux ont été presque tous profondément ravinés par les eaux. C'est pour cette commune un vrai désastre.